



Commune de  
**Bourg-en-Lavaux**

**MUNICIPALITE**

Rte de Lausanne 2  
Case Postale 112  
1096 Cully

T 021 821 04 14  
F 021 821 04 00  
info@b-e-l.ch  
www.b-e-l.ch

AU CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

**PREAVIS N° 19/2018**

**Lavaux Patrimoine mondial  
Réalisation et installation de panneaux d'information  
dans les villages de Lavaux**

Date proposée pour les séances

Commission des finances :

19 novembre 2018

Salle des Combles, Maison-Jaune, Cully

Commission ad hoc : à convenir



**LAVAU**  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

## 1. Historique du projet

Dès l'inscription du site de Lavaux au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007, une réflexion globale a été engagée sous l'égide de la Commission intercommunale de Lavaux (CIL) afin d'élaborer une signalétique commune, claire et efficace sur le site et donner ainsi une vision cohérente pour ses visiteurs. Le Canton a procédé à la pose des panneaux promouvant le site Lavaux patrimoine mondial sur les routes nationales. Ensuite, une étude menée conjointement avec la CIL et l'entreprise Signaxis a permis de définir cinq points principaux d'aboutissement au vignoble et de poser la signalétique idoine sur les routes cantonales. Dans le cadre de cette étude, financée principalement par une aide à fonds perdu cantonale octroyée dans le cadre de la Loi vaudoise sur l'appui au développement économique (LADE), une charte de signalisation a également été éditée. Un premier projet de borne tactile d'information a été élaboré et un prototype posé à la gare de Cully. Ce projet n'a toutefois pas donné satisfaction.

A la suite de la constitution de l'Association Lavaux Patrimoine mondial (LPM) en 2013, celle-ci a repris le dossier, d'entente avec les partenaires concernés. LPM pilote depuis lors le développement et la mise en place d'un concept de points d'information dans les villages de Lavaux. Grâce à un nouveau financement LADE et la participation de LPM, l'entreprise Zap Design a été mandatée pour étudier et développer un nouveau projet. Une première proposition a été présentée en novembre 2015 dans une séance réunissant les partenaires concernés (soit toutes les communes, la CVVL, MVT et LPM). Après diverses séances et échanges de courriers et courriels, le concept et le mode de financement entre les communes a pu être affiné et approuvé dans son principe. Ces discussions ont permis la création d'un prototype de doubles panneaux à deux faces, qui a été installé à Lutry sur le parking de la Possession en juillet 2017 et le concept a été bien reçu. A relever qu'à ce stade, c'est la commune de Lutry qui en a financé la fabrication et la pose.

Une dernière séance a réuni les partenaires du projet en janvier 2018, portant principalement sur la répartition de son financement. Plutôt qu'une participation selon le nombre de panneaux attribués à chaque commune, c'est une clé de répartition indirecte qui a été retenue, entraînant quelques différences de répartition entre les communes peut-être difficile à justifier. Après discussion, il a été convenu de porter à 21 le nombre de panneaux doubles à installer, répartis comme suit entre les communes :

Chardonne : deux doubles panneaux

Jongny : un double panneau

Corseaux : deux doubles panneaux

Corsier : un double panneau

St-Saphorin : un double panneau

Rivaz : un double panneau

Chexbres : un double panneau

Puidoux : un double panneau  
Bourg-en-Lavaux : huit doubles panneaux  
Lutry : trois doubles panneaux (y compris le prototype).

La répartition financière entre les communes est donnée ci-après (cf. « financement »).

## **2. Concept**

Les panneaux d'information sont conçus par paires avec double-face. Ils contiennent des informations d'ordre touristique et d'ordre patrimonial permettant d'améliorer l'accueil des visiteurs :

Panneau 1 : informations sur hébergement, restauration et divers (point i, train touristique, par exemple)  
Panneau 2 : caveaux et vigneron  
Panneau 3 : explications sur la valeur universelle du site de Lavaux  
Panneau 4 : histoire, monuments et curiosités locales.

La dimension des panneaux est de 800mm x 2450 mm (dont 150 mm en sous-sol) et le matériel utilisé est une tôle cintrée en aluminium de 8mm. Les informations contenues sont fixées en adhésif recto/verso et facilement remplaçables, avec protection anti-UV et anti-graffitis. Des photographies du prototype posé à Lutry sont jointes au présent préavis.

## **3. Argumentaire**

Afin de donner aux visiteurs de Lavaux une image cohérente et des informations claires et accessibles sur l'ensemble du territoire couvert, il est essentiel que la signalétique soit cohérente et judicieusement répartie aux endroits stratégiques du vignoble tant il est vrai que les visiteurs considèrent souvent Lavaux comme une seule destination en soi. La pose de ces panneaux dans toutes les communes et villages, ainsi qu'aux points névralgiques d'entrée dans le vignoble (gares CFF) permettra d'optimiser l'accueil des visiteurs et leur offrira des points de repère efficaces facilitant leur expérience à Lavaux et l'accès à ses lieux d'intérêt.

Ce projet s'inscrit dans le prolongement de la signalétique générale et unifiée déjà installée, dont il constitue une troisième phase concrétisant la nécessité de fournir des informations ciblées et locales aux visiteurs. Le public nombreux attendu dans le cadre de la Fête des Vignerons 2019 et la prochaine saison touristique justifient sa mise en place au début du printemps 2019.

Dans ce contexte, le projet prévoit l'installation de 21 panneaux (doubles) d'information répartis dans toutes les communes concernées comme indiqué dans le rappel historique figurant dans le présent préavis.

Pour la commune de Bourg-en-Lavaux, il est judicieux que ces panneaux d'information soient installés aux lieux de passage privilégiés par les visiteurs, soit au centre des anciennes communes et/ou aux points d'accès des transports publics (gares CFF, débarcadère de Cully). Les huit paires de panneaux seront installées à Aran, Villette (gare CFF), Riex, Epresses, Grandvaux (centre et gare CFF) et Cully (gare CFF et débarcadère), avec des informations ciblées selon les emplacements (le contenu et les périmètres cartographiques sont en cours d'élaboration).

#### **4. Financement**

Le coût global du projet (pour 21 paires de panneaux) selon l'offre Zap Design s'élève à CHF 313'200.- TTC et comprend l'élaboration du concept, la réalisation graphique et de contenu, ainsi que la pose des panneaux.

Une demande de financement par le canton à hauteur de CHF 100'000.- sera demandée sur la base de la LADE par l'intermédiaire de Promove, l'organisme de promotion économique de la région Riviera-Lavaux (en cours de finalisation au moment de la rédaction du présent préavis). Selon les premiers contacts pris avec le canton, l'écho est positif. En cas d'octroi du crédit LADE, lequel constitue une condition préalable à la réalisation du projet, la part à la charge des communes sera répartie selon une clé de répartition indirecte incluant les critères de population, de surface par commune, et de surface viticole. Le tableau de répartition entre les communes est annexé au présent préavis. Sur cette base, la participation de la commune de Bourg-en-Lavaux s'élève à CHF 66'500.- en chiffres ronds. Il est à relever que le mode de répartition choisi avantage la commune de Bourg-en-Lavaux dès lors que le coût effectif pour les huit panneaux prévus est de CHF 81'219.-, ce qui représente une différence en faveur de la commune de CHF 14'719.-.

Les autres communes porteront la dépense prévue à leur budget de fonctionnement pour l'année 2019 (certaines l'avaient déjà fait pour 2018, avec approbation de leurs Conseils communaux respectifs). Sortie de liquidités prévue : hiver-printemps 2019.

## **Conclusions**

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

### **le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux**

Vu le préavis N° 19/2018 de la Municipalité du 5 novembre 2018 ;  
Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission ad hoc chargées  
de son étude ;

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide :**

- 1. d'autoriser la Municipalité à procéder à la mise en place des panneaux d'information touristique objet du présent préavis, sous réserve de l'allocation du crédit LADE de CHF 100'000.- ;**
- 2. d'octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 66'500.- TTC ;**
- 3. de laisser la compétence à la Municipalité quant au choix du mode de financement et, en cas d'emprunt, du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 al. 7 de la loi sur les communes (LC) ;**
- 4. d'amortir l'investissement de CHF 66'500.- sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 6'700.- par année (chapitre 160, tourisme), le premier au budget 2019.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Pierre Haenni

Sandra Valenti

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 5 novembre 2018

Annexes : clé de répartition, photos du prototype de Lutry

Délégué de la Municipalité : M. Raymond Bech

## Lavaux Patrimoine mondial : clé de répartition

COMMUNES PERIMETRE LAVAUX UNESCO	
Zone centrale	100 Fr/ha
Zone tampon	20 Fr/ha
Habitants	2 Fr/hab
Surface viticole	50 Fr/ha

Commune	Habitants	Zone centrale ha	Zone tampon ha	Produit zone centrale	Produit zone tampon	Produit hab.	Tronc commun	Surface Viticole ha	Produit Surface	Clé de répartition %	Total Commune
<b>COMMUNES PERIMETRE LAVAUX UNESCO</b>											
Bourg-en-Lavaux	5 296	326	554	32 600	11 080	10 592		266	13 300	31.1	67 572
Chexbres	2 235	32	49	3 200	980	4 470		30	1 475	4.7	10 125
Lutry	9 888	147	101	14 700	2 020	19 776		121	6 070	19.6	42 566
Puidoux	2 874	116	97	11 600	1 940	5 748		75	3 755	10.6	23 043
Rivaz	357	32	0	3 200	0	714		20	1 005	2.3	4 919
St-Saphorin	398	44	24	4 400	480	796		30	1 500	3.3	7 176
Chardonne	2 916	158	453	15 800	9 060	5 832		105	5 250	16.6	35 942
Corseaux	2 212	15	91	1 500	1 820	4 424		21	1 050	4.0	8 794
Jongny	1 488	5	32	500	640	2 976		38	1 900	2.8	6 016
Corsier	3 403	29	6	2 900	120	6 786		21	1 050	5.0	10 856
<b>Total</b>										<b>100.0</b>	<b>217 009</b>

## Coût par commune pour les panneaux d'information, selon clé de répartition

Commune	Clé de répartition	Montant par commune	Déjà payé par commune
Bourg-en-Lavaux	31.1	CHF 66 305.20	
Chexbres	4.7	CHF 10 020.40	
Lutry	19.6	CHF 41 787.20	CHF 19 980.00
Puidoux	10.6	CHF 22 599.20	
Rivaz	2.3	CHF 4 903.60	
St-Saphorin	3.3	CHF 7 035.60	
Chardonne	16.6	CHF 35 391.20	
Corseaux	4.0	CHF 8 528.00	
Jongny	2.8	CHF 5 969.60	
Corsier	5.0	CHF 10 660.00	
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>CHF 213 200.00</b>	<b>CHF 19 980.00</b>



LAVAUX  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007

## Photos des prototypes posés à Lutry

